

CAP n°1 du 1er juin 2010 (catégorie A)

Mouvement au 1er septembre 2010

La première phase du mouvement national se traduit par une arrivée sur réintégration d'un emploi non comptable.

Trois emplois sont disponibles, le SIP de Cognac, Angoulême HLM et Angoulême municipale (départs de Mme LECA et de Mr DEDIEU sur mutation et mutation de Mr DESNOYER qui occupait le poste d'adjoint du SIP de COGNAC).

La direction propose d'affecter la nouvelle arrivante sur son premier choix à ANGOULEME Municipale.

Vote favorable unanime.

A noter que les postes vacants ainsi que la trésorerie de Blanzac devraient être proposés soit en sortie d'école, soit aux lauréats du concours professionnel mais être pourvus prochainement soit au 01/09, soit au 01/01/2011.

Mouvement spécifique au 1er juillet 2010

Avec la création des SIP d'Angoulême ville et d'Angoulême extérieur au 1er juillet, les deux cadres A actuellement en poste à la TP d'Angoulême ont accepté, dans le cadre des opérations de restructuration de rejoindre les SIP.

Le représentant FO s'est abstenu compte tenu de la position antérieure de notre organisation qui n'était pas favorable aux conditions retenues pour la mise en place des SIP (vote contre lors des CTPL).

(vote pour de l'administration et du représentant CFDT)

Bilan notation évaluation 2010 :

Le bilan de la campagne 2010 nous a été présenté. Sur les 39 mois à repartir, 8 agents ont bénéficié d'une bonification de 3 mois et 15 d'un mois.

La répartition entre les catégories (comptables / non comptables, TG/ hors TG) est équilibrée et sur les cinq dernières années, chaque catégorie a bénéficié en moyenne d'un avancement annuel de 0,97 mois, répondant en cela à une demande des représentants FO. Cela permet d'éviter toute disparité de traitement que l'on soit chef de poste, de service ou adjoint.

Aucun recours en notation n'a été soumis à la CAP.

Le représentant FO: V.VIORNEY